Un changement radical pour l'hôpital

MÉTAMORPHOSE Le visage de l'extension de l'hôpital payernois est connu. Un nouveau bâtiment sera construit à l'ouest de l'actuel. L'idée va vers un changement radical de la situation de l'entrée principale à l'horizon 2025. Les projets ainsi que le lauréat sont à voir au gymnase.

PAYERNE

Ce projet d'agrandissement a été dévoilé ce mardi, au Gymnase intercantonal, en présence de la conseillère d'Etat vaudoise Rebecca Ruiz et de nombreux invités. Elaboré au terme d'une procédure de mandat d'études parallèles (MEP), l'avant-projet d'agrandissement et de transformation du site hospitalier de Payerne propose de construire un nouveau bâtiment dans les jardins actuels et, par la suite, d'assainir et de transformer le bâtiment existant. Un des défis majeurs de ce projet sera de réussir l'intégration d'un bâtiment neuf sans altérer l'existant, tout en garantissant la continuité de l'exploitation.

Audacieux changement

Le nouveau bâtiment comprendra une centaine de lits de soins aigus (actuellement 105) et regroupera les disciplines de chirurgie, de médecine interne, de pédiatrie, d'obstétrique et de soins intensifs. Le bâtiment des lits intégrera une majorité de chambres d'hospitalisation individuelles, à un lit. Conçu sur trois niveaux, l'édifice propose un changement radical de la situation de l'entrée principale. «C'est une des particularités fortes et audacieuses de ce projet», relève Charly Haenni, président du Conseil d'établissement.

Dix équipes pluridisciplinaires formées d'architectes, d'ingénieurs civils et spécialisés ont fait acte de candidature. Cinq groupements ont été retenus pour le concours. Ces équipes devaient non seulement répondre aux nombreuses exigences urbanistiques, architecturales et techniques, mais aussi proposer le meilleur fonctionnement possible capable de répondre aux impératifs d'exploitation d'un hôpital. Des utilisateurs (médecins, direction des soins, personnel soignant, direction logistique de l'HIB, etc.) ont été associés aux réflexions du collège d'experts.

Ce collège a finalement retenu la formule qui lui semblait la plus judicieuse. Parmi les critères déterminants lors du premier tour de sélection, on peut citer: l'intégration dans le site, la relation aux bâtiments et aux aménagements existants, la circulation, les accès et parkings intérieurs et extérieurs, la qualité du concept architectural. Les critères complémentaires pour le jugement des projets lors du 2e degré des MEP étaient plus poussés: modularité des espaces ouverts, polyvalence et flexibilité d'utilisation des espaces communs, qualité spatiale et de lumière naturelle, faisabilité de réalisation du chantier dans un contexte de bâtiments en exploitation, concepts énergétique et statique, matériaux, économie générale, rationalité du projet, mais aussi restructuration et extension à l'horizon 2040 des secteurs d'imagerie, des urgences et des soins intensifs.

C'est le projet intitulé «Acte III» qui a été désigné lauréat. Il est issu du groupement constitué de Brunet Saunier Architecture SAS, à Paris (succursale à Berne), Architram, architecture et urbanisme SA, à Renens, BG Ingénieurs Conseils SA, à Lausanne et du Dr Kareem Boulos, expert en fonctionnement hospitalier à Châtel-Saint-Denis.

«Comme dans toutes les procédures de mise en concurrence d'un objet architectural, il ne faut pas voir dans la solution retenue le projet idéal qui sera construit comme tel, explique Bernard Zurbuchen, président du collège d'experts. Ce projet va évoluer, se préciser et se développer en tenant compte des remarques des experts et des discussions qui vont suivre.» L'équipe sélectionnée va reprendre, corriger, affiner cette proposition, ce qui permettra d'offrir à la Broye le nouvel hôpital et le centre de soins d'ici à 2025.

«Nous avons souhaité faire un nouvel hôpital et redonner une nouvelle identité, avec le renversement de l'entrée principale», a expliqué l'architecte parisien Jérôme Brunet.

Un projet qui doit s'autofinancer

L'enveloppe financière prévue pour ce projet oscille entre 50 et 60 millions de francs. «Nous allons travailler à contenir le projet, de façon raisonnable et responsable en tenant compte des deniers publics. Mais nous n'allons pas faire un hôpital au rabais», précise Charly Haenni. Et de rajouter que l'HIB ne peut réaliser un prêt hypothécaire qu'avec l'activité courante. Il n'y a aucune subvention à attendre sur la dette qui sera contractée. «Le canton de Fribourg ne donne aucune garantie financière quant au nouveau projet. Pour le canton de Vaud, la garantie est faite sous forme de reconnaissance. Pour résumer, nous devons nous autofinancer», prévient le président.

«Le Conseil d'Etat est conscient de la nécessité d'investir dans les infrastructures, pour que les habitants puissent bénéficier d'un service public de qualité. Ce projet en fait partie», a relevé Rebecca Ruiz. La conseillère d'Etat a souligné le développement spectaculaire de l'intercantonalité broyarde, avec en parallèle l'agrandissement du gymnase broyard (voir p. 5).

■ RÉMY GILLIAND

Le nouveau bâtiment sera construit entre l'hôpital actuel et l'EMS Les Cerisiers. L'entrée principale sera déplacée à cet endroit, tout comme le flux de circulation qui passera entre le parking couvert actuel et l'avenue de la Colline, pour un retour devant l'HIB. IMAGE DE SYNTHÈSE

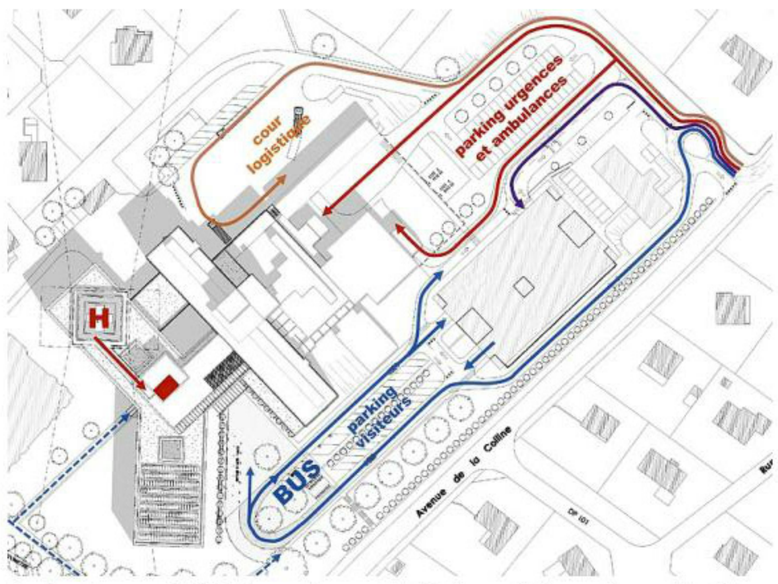

Le plan du nouvel hôpital, avec la nouvelle aile à construire sur la gauche et le flux de circulation qui passera en parallèle à l'avenue de la Colline. L'ancien bâtiment de 1972 sera réhabilité en cabinets de consultation et divers services.

Le projet en quelques mots

Les auteurs du projet proposent une extension en implantant une barre accrochée à l'existant dont l'un des côtés est parallèle à la barre existante et l'autre biaisée d'environ 45° et qui grâce à cet angle ouvre généreusement l'espace vers la nouvelle entrée proposée à l'articulation sud du nouveau et de l'ancien bâtiment.
Le déplacement de l'entrée principale permet d'une part d'assurer une lecture optimale de l'organisation des secteurs de soins pour les usagers, d'offrir d'autre part une entrée climatiquement protégée, de garantir également un développement du chantier de manière totalement indépendante du fonctionnement de l'hôpital actuel.
Cette solution offre d'excellentes possibilités d'extension. La nouvelle entrée est prévue sur une triple hauteur. Sa façade entièrement vitrée devra être soigneusement étudiée.
La nouvelle aile des unités d'hospitalisation est organisée selon un système à double circulation avec un corps central technique. Les chambres seront bien éclairées et le dessin de la grande fenêtre, spécialement étudié, permettra aux malades couchés de voir dehors aisément.
L'autre révolution, ce sera la disparition des vénérables chambres à 5 lits, au profit de chambres à 1 ou 2 lits.
Au 3e niveau, en toiture, se situera le restaurant du personnel, ainsi que l'héliport. RG

Exposition publique

L'ensemble des projets est exposé à la Ferme de la Blancherie, au Gymnase intercantonal de la Broye, à Payerne. Entrée libre.

■ **Heures d'ouverture**

Vendredi 31 mai	17 h - 20 h
Samedi 1er juin	8 h 30 - 12 h
Lundi 3 juin	17 h - 20 h
Mardi 4 juin	17 h - 20 h
Mercredi 5 juin	17 h - 20 h
Jeudi 6 juin	17 h - 20 h

Comité remanié, après un comptoir de bonne cuvée

FOIRE Le Comptoir de Payerne a vécu sa 61e édition en novembre dernier. L'exercice fut bon et il est l'heure pour le comité de tirer le bilan.

PAYERNE

Biennal, en alternance avec le Comptoir broyard, le Comptoir de Payerne vit une année de «repos», après la 61e édition en novembre dernier. L'heure pour le président Olivier Schneider et son équipe de tirer le bilan, après avoir accueilli près de 35 000 visiteurs. On rappellera que l'hôte d'honneur était La Neuveville et l'invité d'honneur le bus urbain payernois. «Selon le sondage réalisé, les commerçants sont majoritairement satisfaits de leurs affaires», a indiqué le président aux sociétaires présents jeudi dernier, pour l'assemblée générale.

A l'heure des comptes, commentés par Dorothée Stucki, c'est aussi le sourire. L'édition boucle avec un bénéfice final, après impôts, de 18 900 francs. Les entrées ont été stables, avec un peu plus de cartes d'acheteurs vendues, mais moins de locations d'emplacement, à cause de surfaces perdues par rapport à certains exposants.

Les bars ont plutôt cartonné avec des rentrées supérieures de 5000 francs par rapport à la précédente édition, prouvant par là qu'au Comptoir payernois on sesent bien et… qu'on y reste.

Enfin presque, car au comité, il y a eu un peu moins d'euphorie, avec le départ de trois personnes, des pièces maîtresses, dont Norbert Baumgartner qui était responsable technique depuis 1994. Il a été nommé membre d'honneur, ce soir-là. Fabienne Baumgartner, secrétaire, en place depuis 2005, lui a emboîté le pas au terme du comptoir. Quant à Nicolas Juriens, il a quitté le comité le soir de l'assemblée, après 8 ans de dévouement.

Deux nouveaux font leur entrée au comité, à la technique, ce sont Joaquin Lopez et Lionel Fuchs. Les organisateurs sont toujours à la recherche d'une personne au secrétariat. «Je tiens à remercier sincèrement tous les travailleurs, qu'ils soient dans l'ombre ou la lumière», a ajouté Olivier Schneider.

La bonne santé financière de la coopérative, forte de 37 membres, a été relevée par les vérificateurs des comptes, Jean-Daniel Rapin et Serge Blaser.

«Le Comptoir de Payerne compte énormément aux yeux de la Municipalité et il se vit avec beaucoup d'émotions, comme c'est le cas ce soir», a commenté le municipal André Bersier.

Quant à la 62e édition, elle aura lieu du 6 au 15 novembre 2020, à la Halle des fêtes de Payerne. RG

Le nouveau visage du comité du Comptoir de Payerne, encore à la recherche de forces vives. De g. à dr. Lionel Fuchs, technique, David Baechler, chef technique, Olivier Schneider, président, Dorothée Stucki, caissière, Sébastien Tappy, animation et Joaquin Lopez, technique. PHOTO RÉMY GILLIAND